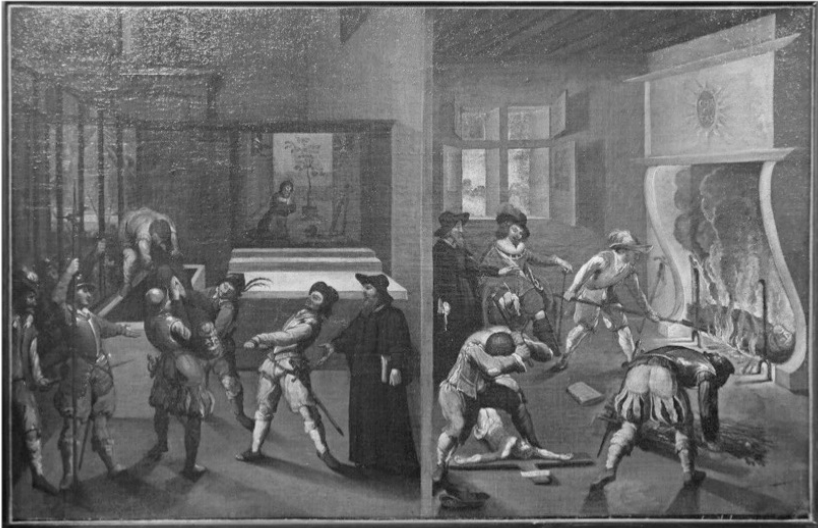


Le viol de la sépulture de saint François de Paule

**par des protestants en 1562 au couvent des
Minimes du Plessis-lès-Tours**

par frère Hilarion de Coste

Récit tiré de l'ouvrage *Le portrait en petit de saint François de Paule, instituteur et fondateur de l'Ordre des Minimes ou l'histoire abrégée de sa vie, de sa mort et de ses miracles*, par frère HILARION DE COSTE, religieux de l'Ordre (Paris, 1655, p. 248-253).



Des protestants font brûler le corps de saint François de Paule au couvent du Plessis-lès-Tours, le 13 avril 1562 (Tableau anonyme du 17^e siècle, provenant des collections de la *Société archéologique et historique de Touraine*, cote HG 870.055.0001).

LA VILLE DE TOURS ne fut pas des dernières qui ressentit la rage de ces barbares et de ces enragés ¹ plus cruels que les léopards, les panthères et les tigres. En effet, ils commirent dans cette ville et dans les lieux circonvoisins toutes sortes de cruautés inouïes alors dans ce royaume. Quelques jours avant que de se rendre maîtres de la capitale de la Touraine qu'ils tenaient assiégée, l'un de leurs capitaines, nommé Marin Bibaleau ou Pibaleau, sieur de la Bédouire ou Bédouère, avec une troupe de mauvais garnements, qui s'étaient retirés dans la maison de La Mothe-Chapon, voisine du château royal du Plessis et de notre couvent de Montils-lès-Tours, dit vulgairement Le Plessis, s'emparèrent de ce dévot monastère, d'où ils chassèrent par violence les religieux (qui furent contraints de se réfugier dans leur couvent de Montgauger ²), en blessèrent plusieurs, qui depuis moururent de leurs plaies, et tuèrent sur-le-champ inhumainement le R. P. Eustache Avril, vénérable tant pour son âge de quatre-vingt-quatre ans que pour sa vie sainte et exemplaire, ayant gouverné deux fois en qualité de provincial notre province de Touraine.

Après avoir fait la guerre aux vivants, ils attaquèrent les morts. Ils dérobèrent au pied du grand autel la tombe ou la lame de cuivre qui couvrait le corps de Jean de Baudricourt, maréchal de France ³ [...]. Ils profanèrent les os du R. P. Bernard de Verdevia, religieux de l'ordre de saint Jérôme et confesseur de la reine Éléonore, seconde femme du roi François 1^{er}, qui avait voulu être inhumé auprès du tombeau de saint François de Paule ⁴, et de Charles, comte de Morette en Savoie. Et aussi ceux de Frédéric II d'Aragon, roi de Naples, qui était en dépôt dans notre église [...], ayant ouvert son cercueil, qui était au coin du grand autel sur quatre tréteaux, couvert d'un riche poêle de drap d'or, qu'ils pillèrent avec ses bagues et ses ornements royaux, de sorte que l'on ne sait pas ce qu'ils firent des os de ce pauvre prince, s'ils les brûlèrent ou s'ils les jetèrent au vent. Puis ces monstres indignes de porter le nom d'homme exercèrent toutes sortes d'inhumanités sur celui de saint François de Paule, que les peuples les plus barbares ne voudraient pas faire sur les corps de leurs plus grands ennemis : entre autres un nommé le Petit Jacques ⁵ s'y porta avec toutes sortes d'excès. Ce fut le treize ou le quatorzième jour d'avril de l'an mil cinq cent soixante-deux qu'ils brûlèrent le corps de ce saint dans la chambre des hôtes, après s'être emparés et rendus les maîtres du couvent, sans être amollis ni touchés (tant l'hérésie est cruelle) pour avoir trouvé son corps

1 — Ces termes désignent les calvinistes.

2 — Couvent disparu, situé près de Saint-Épain, à une trentaine de km au S.-O. de Tours.

3 — Né vers 1435 et décédé en 1499, il était le fils de Robert de Baudricourt, compagnon d'armes de sainte Jeanne d'Arc.

4 — Il avait été canonisé en 1519 par le pape Léon X.

5 — C'est le même qui est appelé ensuite Jacques Salbert.

frais et entier, comme quand il fut mis dans le cercueil ¹. Les bois dont ils se servirent pour le brûler fut celui du crucifix de l'église, dont ils firent des éclats après l'avoir abattu, et une image de Job, qui était posée auprès du sépulcre du saint, qu'ils mirent aussi en morceaux pour les jeter au feu. Ainsi fut brûlé le corps de saint François avec le bois d'une image du prince des patients et de notre rédempteur. [...] Ils brûlèrent donc l'image de notre Sauveur crucifié avec le vrai corps de son brave soldat et fidèle serviteur, qui avait si souvent médité les douleurs que Jésus-Christ avait endurées et souffertes pour nous dans le jardin des Oliviers et sur le Calvaire et porté tous les jours de sa vie avec allégresse la croix de son très bon maître, dont il rendait le même témoignage après sa mort.

[...] Marin Pibaleau, sieur de La Bédoire, sa femme, Pierre Seguin, sieur de La Mothe-Chapon, et Jacques Salbert, et les autres sacrilèges qui pillèrent le couvent du Plessis et brûlèrent le corps de saint François de Paule, ne jouirent pas longtemps de leur butin sacrilège. Car Louis de Bourbon, duc de Montpensier, digne petit-fils ² du plus saint de nos rois, vint en diligence dans ses gouvernements d'Anjou, de Touraine et du Maine, pour ôter les villes aux religionnaires rebelles, qu'ils avaient surprises l'an mil cinq cent soixante-deux. Il descendit premièrement à Tours, qu'il leur ôta en peu de temps [...].

Les mémoires que j'ai reçus de Tours disent que Jacques Salbert fut pendu, sa grâce au cou, l'an 1565, en la place du Grand-Marché de Tours, tous les autres s'étant absentés durant trois ans. Ils retournèrent après l'édit de pacification et ne furent plus recherchés. Mais durant leur absence, Monseigneur de Montpensier, gouverneur de Touraine, ordonna que l'on reprendrait sur les biens de ces voleurs sacrilèges par représailles ce que l'on trouverait, ce qui fut exécuté. Depuis, le roi Charles IX étant à Saintes, reçut la requête des religieux Minimes du couvent du Plessis, qui fut présentée à sa Majesté par les Pères Simon de Ruteau et Jean Groussier. Il fit donner deux mille livres pour rétablir les religieux après le saccageement de leur église et de leur monastère qui était en un état déplorable depuis l'an mil cinq cent soixante-deux.



1 — Le fondateur des Minimes était décédé 55 ans auparavant, le 2 avril 1507.

2 — Le terme est évidemment à prendre au sens de « descendant », car le roi en question est saint Louis.